

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC53

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE PREMIER

Compléter la première phrase de l'alinéa 12 par les mots :

« , notamment sur l'impact et les opportunités de l'intelligence artificielle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'INA est un acteur très investi sur le terrain de la recherche et de l'innovation. Il utilise déjà l'intelligence artificielle pour analyser la place des femmes dans les médias. Cet apport a été valorisé dans le rapport sur « la place des femmes dans les médias en période de crise », présentée par Céline Calvez, auteure de cet amendement.

A l'heure où la France présente des volontés et des capacités d'investissements sur le sujet de l'intelligence artificielle, il apparaît essentiel de consacrer le caractère moteur et incontournable de l'INA en la matière et de continuer à soutenir ses actions qui bénéficient en premier lieu, aux médias publics mais également à tout l'écosystème médiatique de notre pays.